



FORMATION TUTORAT « AIDE-SOIGNANT »

3 jours

PRESENTIEL

Le **04, 05, 06** novembre 2024

INSTITUTS « SIMONE VEIL » - PROVINS IFSI / IFAS



Horaires /Lieu

De 9h à 17h
À l'IFSI de Provins
Route de Chalautre 77160 PROVINS

Public concerné

Aides-soignants diplômées d'état

Pré requis

Aucun



INTERVENANTS

IDE Formateurs :

Claire POUHEY-MOUNOU
Stéphanie DONET
Marc QUEVREUX



INSCRIPTION

au 01 64 60 40 80 ou sur ifsi@ch-provins.fr
Document téléchargeable sur le site :
www.ifsiprovins.fr

Date limite d'inscriptions : le 01 octobre 2024



COÛT

450 euros par personne
pour les 3 jours

Objectif Général

S'approprier les missions du tuteur dans l'encadrement des élèves aides-soignants.



Objectifs Spécifiques

- Maîtriser les éléments du référentiel de la formation aide-soignante.
- Identifier les rôles, les fonctions, les missions des protagonistes de l'encadrement.
- Sensibiliser à la notion de compétences, au raisonnement clinique.
- S'inscrire dans une démarche d'évaluation des compétences à l'aide des outils d'évaluation (Portfolio).

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Jeux de rôle
- Analyse de situation
- Utilisation du Portfolio



Niveau de satisfaction formation 2023

100% des participants satisfaits

100% recommandent la formation

Evaluations

- Quiz
- Questionnaire de satisfaction

Le Programme



JOUR 1 :

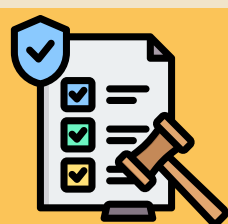
- Accueil / Présentation des participants et leurs attentes.
- Présentation du référentiel de formation.
- Organisation de la formation aide-soignante.
- Identification du rôle de chacun (tuteurs, professionnels de proximité...)
- Approche au raisonnement clinique.

JOUR 2 :

- Initiation à la méthode d'analyse de situation.
- Les conduites d'entretien (accueil, bilan intermédiaire, bilan final).
- Les outils au service de l'encadrement.
- Les modalités d'évaluation des compétences en stage (Portfolio...).

JOUR 3 :

- Ateliers Pratiques sur les nouvelles activités.
- Bilan de la journée de formation.
- Attestation de réalisation remis en fin de formation.



Les références réglementaires

- Instruction DGOS du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs para médicaux.
- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié, relatif au diplôme d'état infirmier.
- Référentiel de formation : annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier.
- Portfolio de l'étudiant : Annexe VI de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier

B B B B B B B B B B
BB
B B B B B B